



MARE NICEA
Numéro d'activité 93060618506
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

CFBS – CERTIFICAT FORMATION DE BASE A LA SECURITE

Public concerné : Tout public

Délai d'accès : 1 semaine avant la formation

Dates : Calendrier en ligne

Horaires : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)

Epreuves d'examen : En continu

Effectif prévu : de 6 à 12 personnes

Responsable pédagogique :
Karine CHICHE

Personne à contacter :
Karine CHICHE

Tarifs : sur demande

Lieu principal de formation :
MARE NICEA

17 boulevard Carnot 06300 NICE
Tél : 04.26.11.42
marenicea06300@gmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale

DESCRIPTION

Cette formation s'inscrit dans le cadre obligatoire permettant l'acquisition du Certificat de Formation de Base à la Sécurité. La formation répond aux prescriptions minimales obligatoires pour la familiarisation et la formation de base en matière de sécurité pour tous les gens de mer, le CFBS est le titre de sécurité minimal obligatoire pour faire partie de l'effectif d'un navire et y exercer des fonctions.



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation



OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Prendre les mesures nécessaires en cas d'abandon du navire, d'utiliser et de mettre en pratique les différentes techniques individuelles de survie en mer lui permettant de faire face à ce type de situation.
- Réduire au maximum le risque incendie à bord, de faire face à tous types de situations d'urgence incendie et de lutter plus efficacement contre un incendie à bord.
- Donner les premiers secours, réaliser les 1ers gestes élémentaires en cas d'accident ou de maladie à bord, activer et participer à une consultation médicale en mer, appliquer les règles d'hygiène et de prévention à bord.
- Mettre en application les procédures d'urgence, prendre les précautions nécessaires en matière de prévention de la pollution du milieu marin, observer des pratiques de travail plus sûres, contribuer à une communication plus efficace et au maintien de bonnes relations à bord, prendre les mesures qui s'imposent en cas de fatigue et ce, par une meilleure compréhension des dangers et risques, une meilleure connaissance des procédures, de la réglementation, des droits et obligations de chacun.
- Certificat soumis à une revalidation tous les 5 ans, à l'exception du module SPRS

PREREQUIS

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575

DISPOSITIF(S) - FINANCEMENTS

Financement individuel, CPF, AIF, pôle emploi, AGEFICE...

CONTENU DE LA FORMATION - DUREE 52H

- Enseignements théoriques et pratiques de survie en mer en cas d'abandon du navire (TIS) : 15 h
- Enseignements théoriques et pratiques base à la lutte contre les incendies à bord (FBLI) : 18 h
- Enseignements théoriques et pratiques relatifs aux premiers secours élémentaires, à l'hygiène et à la prévention des risques à bord (EMI) : 11 h
- Enseignements théoriques en matière de sécurité, sécurité des personnes et de responsabilités sociales (SPRS) : 8 h



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation



EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Evaluation des compétences en cours de formation (écrite, orales et/ou pratiques).

Validation : Certificat de Formation de Base à la Sécurité et Certificat d'enseignement médical de niveau 1

(Attestations téléchargeable sur votre portail du marin dans l'onglet formation)

MODALITES HANDICAP

Formation accessible aux personnes sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer

MODALITES - OUTILS - TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...)
- Outils pédagogique : ordinateur, écran de télévision dans chaque salle, radeau de survie, combinaison de survie...



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation